



Saison 2018 – 2019

Comité de Meurthe et Moselle de Basketball

160, ter Avenue de Strasbourg - 54000 NANCY

Tél : 03 83 37 14 82 – Fax : 03 83 32 21 18

 Comité Basket Meurthe et Moselle 

comite-basket54@wanadoo.fr - www.comitebasket54.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRA-ORDINAIRE

Vendredi 14 juin 2019
à Jarny

Procès-Verbal

Jarny, le 14 juin 2019

18h00

Ouverture Président :

Bonsoir à toutes et à tous,

En tant que Président du Comité de Meurthe et Moselle de Basket Ball, j'ai l'honneur d'ouvrir cette Assemblée Générale Extraordinaire, et je tiens personnellement à vous remercier d'honorer de votre présence nos assemblées générales de ce jour à JARNY.

Conformément aux statuts, les convocations écrites ont été envoyées le 10 Avril 2019.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire et la version définitive des statuts, adoptés par le Comité Directeur du 3 mai 2019, ont été envoyés aux clubs et déposés sur le site du Comité, le 16 mai 2019.

Présentation des personnalités :

Je dois excuser quelques invités qui ne pourront s'associer à nos travaux :

- Madame Anoutchka CHABEAU, Directrice de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- Monsieur Jean-Pierre SIUTAT, Président de la Fédération Française de Basket Ball,
- Monsieur Mathieu KLEIN, Président du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
- Monsieur Jacky ZANARDO, Maire de la Ville de JARNY, représenté par Monsieur Hervé BARBIER, adjoint aux sports de la Ville de JARNY,
- Monsieur René KIRSCH, Président de la Ligue Grand Est de Basket Ball, qui nous a fait l'honneur cette saison d'assister à notre dernier Comité Directeur à TOMBLAINE le 3 mai 2019, retenu ce soir par l'AG du Comité des Vosges et qui sera représenté par Monsieur Thierry BILICHTIN,
- Mes Collègues et non moins amis, Madame Christine HABART, Présidente du Comité de la Meuse, Monsieur Luc VALETTE, Président du Comité des Vosges, qui comme nous sont en Assemblées Générales de leurs Comités respectifs,

- Monsieur Pierre-Yves BOIFFIN, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la protection des Populations
- Monsieur Philippe KOWALSKI, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

Je remercie d'honorer nos assemblées générales de leur présence :

- Monsieur Alain LAFOND, Adjoint aux sports de la Ville de JARNY,
- Monsieur Denis OKON, Membre du Comité Directeur de l'US JARNY,
- Monsieur Thierry BILICHTIN, Vice-Président du Comité et donc Secrétaire Général de la Ligue Grand Est de Basket Ball,
- Monsieur Gérard BERGER, Président du Comité de Moselle de Basket Ball,
- Monsieur Jacques DARDAINE, Vice-Président de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré.

Remerciements :

Merci à la Municipalité et à Monsieur le Maire Jacky ZANARDO pour la mise à disposition de cette salle qui nous a permis, malgré une modification de dernière minute de nous accueillir dans de très bonnes conditions et de sa participation active à l'apéritif et au pot d'accueil.

Merci à Jacky BONNET, Président de l'association UNION SPORTIVE DU JARNISY et à son épouse Solange pour leur investissement afin d'assurer le meilleur déroulement de notre AG.

Rapport de la commission de contrôle des présents :

Avant de commencer, je laisse la parole à Jacky BONNET pour qu'il nous présente ce rapport.

L'assemblée pour délibérer valablement, doit être composée de Membres représentant la moitié au moins du nombre de voix dont dispose les groupements sportifs de Meurthe et Moselle + 1 voix soit 2 415 voix.

Le nombre de voix effectivement représenté est de :

4 756 voix sur 4 828 pour 38 groupements sportifs sur 39.

Le nombre de votants est de 38 clubs pour 4 756 voix.

Le quorum étant atteint, la Commission de Vérification déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Revenons à notre AG Extraordinaire dont :

L'Ordre du jour :

- Présentation des nouveaux statuts de l'Association par Thierry BILICHTIN Vice-Président du CD54 et Secrétaire Général de la LRGEB.
- Vote :

Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix
Pour :	4756 voix

Les nouveaux statuts sont adoptés.

Clôture à 18h18